

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
018-211801907-20260213-DELIB2026-04-AI
Date de télétransmission : 18/02/2026
Date de réception préfecture : 18/02/2026

L'an deux mil vingt-six

Le : 13 février 2026

Nombre de Conseillers

En exercice 12
Présents 09
Votants 10
Abstentions 0

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 février 2026

Date de l'affichage de la convocation : 9 février 2026

Présents : Pascal RAPIN, Sébastien CLAVIER, Sophie BERTRAND Custodia CARVALHO, Patrick HERVET, Christian MYSZKIEWICZ, Jacques PERARD Jean-Michel RADOUX, Luc TABORDET

Délibération N°2026-04

Absent excusé : Nathalie HOUSSIER a donné procuration à Custodia CARVALHO

Absents : Agnès DELANNOY, Luc DELANNOY

Secrétaire de séance : Custodia CARVALHO

Objet : Location salle du 1^{er} étage la maison des associations

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la salle du 1^{er} étage de la maison des associations peut être mise à la disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande.

Cette salle sera affectée principalement à des réunions et des formations.

Le tarif de la location a été fixé à 25€ par jour.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

- Approuve le principe de la mise à disposition de la salle de la maison des associations.
- Approuve le tarif de 25 € par jour proposé par le Maire.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Custodia CARVALHO

Publication sur le site internet de la commune le : 18 février 2026
Acte transmis en préfecture le : 19 février 2026